CARTE SCOLAIRE

RSST

POURQUOI VOTER POUR LE SNUDI-FO 21 !

INCLUSION

SALAIRES

PAS



Élections professionnelles 2026

FNEC FP FO

du 3 au 10 décembre

JE VOTE

SNUDI-FO 21

SNUDI FO 21

JOURNAL SPÉCIAL
ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2026

Dans quelques semaines, **du 3 au 10 décembre**, vous allez devoir à nouveau élire vos représentants syndicaux qui vous représenteront au :

- niveau national (CSA Ministériel),
- académique (CSA Académique),
- départemental (CAPD).

En 2022, vous avez voté massivement pour **le SNUDI-FO 21** qui est ainsi **devenu le 2ème syndicat représentatif du département de Côte d'Or avec 28 % des voix !**

Depuis 4 ans, le SNUDI-FO 21 n'a eu de cesse de défendre pied à pied les revendications des personnels, recueillies lors des instances syndicales, des tournées d'écoles, des RIS ou des stages.
Il n'a eu de cesse de dénoncer les dérives du management auprès de la DSDEN et du Rectorat et faire entendre la voix des collègues qui souffrent, de faire respecter les droits de chacun (Obligations Règlementaires de Service, jours de carence, autorisations d'absence médicales non payées, loi Rilhac et surcharge administrative des directeurs et directrices, sans oublier les diverses pressions hiérarchiques).

Le SNUDI FO 21 n'hésite jamais à dénoncer les conditions de travail dégradées par le manque de personnels, l'état des locaux, les demandes institutionnelles déconnectées du terrain. Mais aussi de dénoncer l'inclusion scolaire systématique et forcée et la mise en place des PAS.

Ces élections professionnelles se tiennent à un moment où le 1er Ministre Lecornu veut imposer « ***54 milliards d'euros de coupe*** *qui conduisent à une austérité sans précédent notamment au détriment des services publics.* »

Du 3 au 10 décembre, le SNUDI-FO 21 compte sur vous pour lui donner encore davantage de poids face à l'administration.

C'est grâce à vos voix que le SNUDI-FO 21 pourra poursuivre avec toujours plus de force son travail de syndicat de lutte et de terrain !

par Virginie ALVAREZ,
secrétaire départementale du SNUDI FO 21

VOTER FO C'EST REFUSER

- Ce nouveau budget qui entraînera **encore des suppressions de postes (1588 prévus en 2027 !)** et des fermetures de classes !
- **L'effondrement du pouvoir d'achat** des fonctionnaires et les attaques contre les malades et les assurés sociaux.



Votez FO pour vous défendre,
résister,
obtenir de nouveaux droits !

PERMANENCES DE VOS DÉLÉGUÉS

MARDI
Sylvain POUPON | 06 29 55 32 42
Christelle MARCEAU-BLANCHARD | 06 13 53 42 01

MERCREDI
Soumya BERRAG | 06 28 75 45 68
Lydie ALLARD | 06 71 09 05 49

JEUDI
Virginie ALVAREZ | 07 82 09 26 12
Sylvain POUPON | 06 59 00 40 43
Véronique COLLOMB | 06 09 30 74 72
Stéphane BERNARD | 06 70 83 80 80

VENDREDI
Virginie ALVAREZ | 07 82 09 26 12
Mathieu RICHARD | 06 31 01 59 75
Soumya BERRAG | 06 28 75 45 68
Gwenaëlle VOUAUX | 06 79 35 60 83

SNUDI FO 21
2 rue Romain Rolland,
21 000 Dijon

Élections professionnelles 2026
FNEC FP FO
du 3 au 10 décembre
je vote
FNEC FP-FO

SNUDI FO 21

QUATRE ANS DE TERRAIN, DE LUTTES ET DE RÉSISTANCE

CONTRE L'INCLUSION FORCÉE ET SYSTÉMATIQUE : MOBILISONS-NOUS

En 4 ans, trois stages ont réuni près de 200 collègues sur le thème des effets délétères de l'inclusion systématique et forcée. Le SNUDI FO 21 est **le seul syndicat** de Côte d'Or à avoir toujours été clair sur ce sujet. Et l'administration elle-même nous donne raison en disant clairement « on sait qu'on est au bout du bout avec l'école inclusive. On n'a pas de solutions et ça ne va pas s'arranger ! »

Les 25 janvier 2024 et 5 novembre 2026 : des délégations de Côte d'Or ont participé à une journée nationale d'action à Paris organisée par FO seule pour dénoncer les effets délétères de l'école inclusive systématique et forcée, défendre l'enseignement spécialisé, réclamer la création des places nécessaires dans les établissements spécialisés, la création d'un statut de fonctionnaire catégorie B pour les AESH. Nous y avons réclamé également l'abandon des mesures de l'acte 2 de l'école inclusive qui impliquent la mise en place des PAS, la dissolution et externalisation des établissement sociaux et médico-sociaux, la généralisation des PIAL, l'affaiblissement des RASED, etc.

CARTE SCOLAIRE : MOBILISONS-NOUS CONTRE LES SUPPRESSIONS DE POSTES

109 postes ont été supprimés en Côte d'Or ces 3 dernières années. Le SNUDI-FO 21 en s'appuyant également sur la création du Comité des Parents de Défense de l'École Publique de Côte d'Or qui regroupe aujourd'hui **plus de 100 membres** a accompagné, défendu et **a obtenu majoritairement satisfaction en CSAD pour plus de 200 écoles qui avaient sollicité le SNUDI-FO 21.**

Cela s'est fait au prix de nombreuses réunions publiques avec les parents et les élus pour expliquer les rouages de l'administration, d'organisation d'actions (occupations d'écoles, grèves, manifestations…), d'accompagnement en audience de délégations d'écoles, de parents…
Nous avons aussi organisé en 2024 avec les enseignants, personnels et parents d'élèves, **une montée à Paris où nous avons été reçus par le ministère de l'Éducation Nationale pour exiger les postes nécessaires**.

FORMATION SPÉCIALISÉE : MOBILISONS-NOUS POUR NOS CONDITIONS DE TRAVAIL

En 4 ans, nous avons suivi près de 200 dossiers de collègues maltraités, aidé à faire valoir leurs droits (rédaction de signalements, demande de protection fonctionnelle, reconnaissance d'un accident de travail notamment en cas d'agression physique ou verbale, contact auprès des IEN et/ou du DASEN, accompagnement des collègues en audience…). Cela représente **chaque année 40 à 60 %** des signalements effectués au RSST par des PE ou AESH.
Près de 400 collègues ont participé à nos stages conditions de travail organisés à Dijon, Sainte-Colombe-sur-Seine, Nuits-St-Georges, Beaune, Pouillly… afin d'être informés de leurs droits et de l'aide que peut apporter le syndicat.



Contrairement à d'autres syndicats, le SNUDI-FO 21 ne participe pas à la co-construction de protocoles avec l'administration.

Nous privilégions les groupes de travail débouchant sur des modalités d'actions concrètes à proposer aux collègues pour la prévention et le traitement des risques.
Nous avons saisi plusieurs fois le registre Danger Grave et Imminent pour amener l'administration à apporter des réponses.

Le recours au préavis de grève, à l'appel à la presse, à la mobilisation des parents sont également des leviers que nous n'hésitons pas à proposer aux collègues. De plus en plus adhèrent à cette stratégie qui a démontré son efficacité cette année encore.

Pourquoi voter FNEC-FP FO aux élections professionnelles ?
(Fédération syndicale de l'enseignement dont le SNUDI-FO fait partie)

Que fait le SNUDI-FO 21 ?

*Avec ses élus en **CAPD** (promo, mouvement, temps partiel, disponibilité…), en **CSA** (carte scolaire), en **Formation Spécialisée** (hygiène et sécurité, conditions de travail), au **CDEN** (carte scolaire…), en **CAAS** (action sociale), au comité médical, avec les **nombreux collègues accompagnés** en audience, **aidés** dans leur démarche, avec **l'organisation de nombreuses RIS**… **le SNUDI FO 21** et sa fédération la FNEC FP FO ont agi dans votre intérêt et dans l'intérêt de la profession.*

LA PREUVE EN CHIFFRES, DEPUIS 2023

APPELS TELEPHONIQUES ET MAILS
Plus de 4000 mails auxquels nous avons répondus, des milliers d'appels reçus et traités, y compris le mercredi, le week-end et pendant TOUTES les vacances

AUDIENCES IEN, DSDEN
Plus de 120 collègues accompagnés par nos délégués

FORMATION SPÉCIALISÉE
Des centaines de dossiers défendus, de collègues maltraités aidés à faire valoir leurs droits

STAGES
Environ une soixantaine de stages organisés : connaitre ses droits, inclusions, retraite, AESH, mouvement, etc



MOUVEMENT INTRA ET INTER
Plus de 400 collègues aidés, y compris pour leurs recours

RIS
Plus de 50 Réunions d'Information Syndicale organisées dans toutes les circonscriptions

ACTION SOCIALE
Des dizaines de dossiers de collègues pour obtenir des aides à hauteur de leurs besoins

TOURNÉES D'ÉCOLES
Des dizaines de tournées d'écoles pour assurer une présence quotidienne au plus proche de nos collègues dans toutes les circonscriptions de Côte d'Or

ORGANISER LA RESISTANCE !

Quand les attaques se font de plus en plus violentes (Obligations Règlementaires de Service, jours de carence, autorisations d'absence médicales non payées, 10% de salaire en moins, loi Rilhac, inclusion systématique, PAS…), quand la répression administrative et l'arbitraire local sont de plus en plus sauvages**, un seul syndical accompagne pied à pied toutes les situations qui lui sont soumises.**
La méthode **FO** ? Rassembler les collègues autour de leurs revendications et gagner ensemble. Ils sont faibles si nous sommes forts. **La résistance c'est aussi le vote !**

COMMENT VOTER FO ?

3 votes seront à émettre par le biais de votre espace électeur afin d'élire pour 4 ans vos représentants face à la DASEN, à la Rectrice, au Ministère.

- à la Commission Administrative Paritaire Départementale (CAPD)
- au Comité Social d'Administration (CSA) Académique
- au CSA Ministériel

Pour pouvoir voter, il faut dès MAINTENANT :

- activer sa messagerie professionnelle, la vider si elle est saturée
- créer l'accès à son espace électeur (gardez bien la question de sécurité et sa réponse).

Pour vous aider, contactez le SNUDI FO 21 :
snudifo21@gmail.com
Virginie ALVAREZ : 07 82 09 26 12
Sylvain POUPON : 06 29 55 32 42
Véronique COLLOMB : 06 09 30 74 72

APPEL A VOTER

ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2026

POURQUOI VOTER FO AUX ELECTIONS PROFESSIONNELLES ?

VOTER FO, C'EST REVENDIQUER :

- UNE AUGMENTATION IMMEDIATE DE 10% DU POINT D'INDICE
- UN BUDGET POUR L'ECOLE ET PAS POUR LA GUERRE
- LA CRÉATION DE CLASSES ET DE POSTES SUPPLÉMENTAIRES
- LA DEFENSE DE L'ENSEIGNEMENT SPECIALISÉ
- LE RESPECT DES ORS : PAS UNE HEURE DE PLUS !
- UN STATUT CATÉGORIE B ET UN SALAIRE À TEMPS PLEIN POUR 24H POUR LES AESH.
- LE REFUS DE L'INCLUSION SYSTÉMATIQUE ET FORCÉE, L'ABROGATION DE L'ACTE 2 DE L'ÉCOLE INCLUSIVE (MISE EN PLACE DU PAS, ETC.)



ILS VOTENT POUR FO !

ALLARD Lydie , PE ; ALVAREZ Virginie, PE ; BAUDURET Charline, PE ; BERABOUKH Fadila, AESH ; BERNARD Stéphane, PE ; BERRAG Soumya, PE ; BONNET Marie christine, PE ; BORTOLI Sylvain, PE ; BOUDABZA Farah, PE ; BOVE Marc, PE ; BRESSON Corinne, PE ; CABROL Eugénie, PE ; CHABOT Jérôme, AESH ; CHAUSSENOT Charline, PE ; CLAUDE Alice, PE ; COLLOMB Véronique, PE ; CRANNEY Juliette , PE ; CREUZET Claire, PE ; DANZER Florence, AESH ; DARDOT Nathalie, PE ; DUPLOYER Stéphanie , PE ; ESPAGNAC Nathalie, PE ; FLEURY Catherine, PE ; GEX Jessica, PE ; GOMES VICENTE Nathalie , PE ; HOUZELLE Aurelie , AESH ; JANVIER Chloé, PE ; KASZYCKI ZIÉGLER Laurence, PE ; LACOMME Suzanne, PE ; LAFFONT Anais, PE ; LIMINET Frédéric, PE ; LOGEROT Leïla, PE ; MARC Catherine, PE ; MARCEAU BLANCHARD Christelle, PE ; MASSÉ Anne, PE ; MATHIRON Sarah, PE ; MATHIS Pierrette , PE ; MOREAU Carole, PE ; NOUARAT Sabrina, AESH ; OGER Véronique, PE ; ORLANDELLA Aline, PE ; POINSOT christine, PE ; POUPON Sylvain, PE ; PRÉVOST Damien, PE ; RAKOTOMALALA Yvon, PE ; REICHENBACH Sophie, PE ; RICHARD Mathieu, PE ; ROUSSEAU Sophie, PE ; SAINGERY Carole , AESH ; SALLES Elodie, PE ; SAYED Najat, PE ; SCABARI Sandra, PE ; SENOT Marylise, PE ; SOUSTELLE Emilie, PE ; TATÉ Jean-Camille, PE ; TERRILLON Yanick, PE ; TESTA Emmanuelle, PE ; TIEDREZ Marie Élise, AESH ; VIGNAL Catherine, PE ; VILA Claire, PE ; VOUAUX Gwenaelle, PE ; ZANCHI Françoise, PE ; ZOMINY Romuald, PE ; et bien d'autres !

Vous soutenez FO ? Faites le savoir : ajoutez votre nom à la liste !

FNEC FP FO

2 RUE ROMAIN ROLLAND, 21000 DIJON

VIRGINIE : 07.82.09.26.12
SYLVAIN : 06.29.55.32.42

SNUDIFO21@GMAIL.COM

ATTAQUES CONTRE LE STATUT

La **loi de Refondation** du ministre Peillon a mis en place des rythmes scolaires définis localement et des Projet éducatif de territoire (PedT) qui associent à l'École les collectivités territoriales et les associations.

FNEC FP FO	UNSA CFDT SNALC	FSU
CONTRE	POUR	ABSTENTION

Dans le premier degré : **la loi Rilhac** cherche à placer les directeurs d'école en position de supérieur hiérarchique.

FNEC FP FO	UNSA CFDT
CONTRE	POUR

Dans le second degré : le **décret Hamon** a instauré « des missions liées » pour imposer de nouvelles missions non rémunérées.

FNEC FP FO	UNSA CFDT	FSU
CONTRE	POUR	ABSTENTION

INCLUSION SYSTÉMATIQUE ET FORCÉE, PIAL, PAS REMISE EN CAUSE DE L'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ UN STATUT, UN VRAI SALAIRE POUR LES AESH !

La **Loi Montchamp sur le Handicap de 2005**, avec des arguments démagogiques et prétextant l'égalité des droits, s'attaque aux élèves les plus fragiles, en visant, à terme, la fermeture des structures et postes spécialisés.

FNEC FP FO
Seule FO a voté CONTRE l'ensemble des textes

Le **CAPPEI** a fait disparaitre le CAPA-SH et ses options A, B, C, D, E, F et G.

FNEC FP FO	FSU
CONTRE	ABSTENTION

FO a été partie prenante d'une intersyndicale **AESH** avec FSU CGT SUD tant que les revendications étaient claires : un Statut, un vrai salaire à temps plein pour 24h, abandon des PIAL et des PAS. Depuis, l'intersyndicale **FSU CGT SUD SNALC** (**sauf FO**) s'est alignée sur les positions **UNSA CFDT** qui sont pour un Statut à 35h, les PIAL et les PAS.

RETOUR DE LA CONSCRIPTION

FO refuse la militarisation de la jeunesse : classes défense, « acculturation » à la défense, interventions militaires dans les établissements... Dans la loi de programmation militaire, des articles visant à mettre en place le service national volontaire ont été soumis au vote des syndicats de fonctionnaires.

FNEC FP FO	UNSA CFDT	CGT FSU
CONTRE	POUR	ABSTENTION

FERMETURES DE POSTES

Le ministre a mis en place des ateliers « prospectifs » concernant la « **baisse démographique** et l'anticipation des évolutions de l'offre scolaire » avec une expérimentation dans 18 départements pour accélérer les fermetures d'écoles d'ici 2030.

Seule FO a refusé de siéger dès la mise en place de ces ateliers.

PPCR, RIFSEEP ET INDIVIDUALISATION DES CARRIÈRES

	FNEC FP FO	Autres
Le protocole **PPCR** cautionne l'austérité salariale, instaure l'arbitraire, grave dans le marbre les appréciations et met en place la classe exceptionnelle, grade réservé à une minorité d'enseignants. Il établit de plus le principe de l'« accompagnement » qui transforme les enseignants en stagiaires à vie.	CONTRE	FSU UNSA CFDT : POUR
FO dépose des amendements pour que les collègues qui le souhaitent puissent demander un nouveau rendez-vous et **leur évaluation revue à la hausse.**	POUR	FSU UNSA : CONTRE
Le **RIFSEEP** a consacré la logique de « mérite » et d'individualisation des salaires. Il a été récemment étendu aux inspecteurs.	CONTRE	FSU UNSA CFDT : POUR
Un plan de **requalification de la filière administrative**, parfaitement insuffisant, a été mis en place.	CONTRE	UNSA CFDT SNALC : POUR
L'accord du 8 avril 2024 sur la **Protection Sociale Complémentaire** impose à tous les agents l'adhésion obligatoire au volet santé du contrat PSC et le découplage santé/prévoyance.	CONTRE	FSU UNSA CFDT CGT SUD SNALC : POUR

MASTERISATION ET RÉFORME DES CONCOURS

	FNEC FP FO	Autres	
La **masterisation des concours** enseignants en 2010 a conditionné la titularisation à l'obtention d'un master, repoussant ainsi l'entrée dans le métier.	CONTRE	FSU UNSA CFDT : POUR	
La **nouvelle réforme des concours** replace le concours au niveau Licence mais maintient la masterisation et crée une position « d'élève fonctionnaire » qui repousse l'entrée dans le corps de stagiaire d'un an et supprime la possibilité de recours aux listes complémentaire en cours d'année.	CONTRE	UNSA CFDT : POUR	SUD : ABSTENTION

ASSISES DE LA SANTÉ SCOLAIRE

Les **assises de la santé scolaire** organisent :

- un redéploiement des postes du second degré vers le 1er degré, à moyens constants,
- la mise en place d'un pôle santé social départemental, pour introduire des missions différentes (« feuille de route ») d'un département à l'autre,
- la systématisation des protocoles et des référents en santé mentale

Seule FO a refusé de siéger dès la mise en place des assises de la santé scolaire et combat ses mesures.

QUESTIONNAIRE VSS

Les questionnaires concernant les violences sexuelles à destination de chaque élève vont être mis en place. Ils sont inadaptés aux enjeux, ne permettent pas la libération de la parole et présentent un risque de sur traumatisme compte tenu du manque de personnels qualifiés (assistants sociaux, personnels infirmiers, médecins et PsyEN).

FNEC FP FO	Autres
CONTRE	FSU UNSA CFDT SNALC : ABSTENTION OU NPPV

FNEC FP FO

ELECTIONS 2026 PROFESSIONNELLES

SNUDI FO 21

du 3 au 10 décembre, JE VOTE FO !



Sylvain **POUPON**
PE SEGPA



Véronique **COLLOMB**
Coordonnatrice ULIS



Virginie **ALVAREZ**
Titulaire remplaçante



Christelle **MARCEAU-BLANCHARD**
Directrice élémentaire



Stéphane **BERNARD**
PE en IME



Lydie **ALLARD**
PE élémentaire



Gwenaëlle **VOUAUX**
PE ASH



Soumya **BERRAG**
Titulaire remplaçante



Claire **VILA**
Coordonnatrice PAS



Christine **POINSOT**
Directrice maternelle REP



Virginie **HARATYK**
PE RASED



Virginie **LAMOUR**
Coordonnatrice PAS



Eugénie **PINTO**
Titulaire remplaçante ASH



Sandra **SCABARI**
PE élémentaire REP+

